

Commission permanente sur l'examen des contrats

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres**

Mandat SMCE143903012

Accorder un contrat à Les Pavages Dorval division Construction Groupe Bau-Val inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements de services, pavage, bordures, trottoirs sur la 11e Rue, 13e Avenue, 14e Avenue et 15e Avenue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 208 439,26 \$, taxes incluses (Contrat 3 153 439,26 \$ + incidences 55 000 \$) - Appel d'offres public ST-14-08 (5 soumissionnaires)

Rapport déposé au conseil municipal
Le 16 juin 2014

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission :

Présidente

*Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*

Vice-présidente

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve*

Membres

*M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve*

*Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont*

*M. Jean-François Cloutier
Arrondissement de Lachine*

*M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle*

*Mme Marianne Giguère
Arrondissement du Plateau Mont-Royal*

*M. Manuel Guedes
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Montréal, le 16 juin 2014

M. Denis Coderre
Maire de Montréal
Membres du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Mesdames,
Messieurs,

Conformément au mandat SMCE143903012, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente sur l'examen des contrats, le rapport de la commission concernant l'octroi d'un contrat à Les Pavages Dorval division Construction Groupe Bau-Val inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements de services, pavage, bordures, trottoirs sur la 11e Rue, 13e Avenue, 14e Avenue et 15e Avenue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 208 439,26 \$, taxes incluses (Contrat 3 153 439,26 \$ + incidences 55 000 \$) - Appel d'offres public ST-14-08 (5 soumissionnaires).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Émilie Thuillier
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE143903012

Accorder un contrat à Les Pavages Dorval division Construction Groupe Bau-Val inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements de services, pavage, bordures, trottoirs sur la 11e Rue, 13e Avenue, 14e Avenue et 15e Avenue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 208 439,26 \$, taxes incluses (Contrat 3 153 439,26 \$ + incidences 55 000 \$) - Appel d'offres public ST-14-08 (5 soumissionnaires)

À sa séance du 28 mai 2014, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le dossier 1143903012. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux supérieur à 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 4 juin, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat SMCE143903012 qui lui avait été confié. Des responsables de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les responsables du dossier ont d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le présent contrat.

Le présent contrat porte sur des travaux de reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements de services, pavage, bordures, trottoirs sur la 11e Rue, 13e Avenue, 14e Avenue et 15^e Avenue.

Toutes les rues identifiées sont justifiées techniquement, car les conduites présentent des défaillances reconnues par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT). En effet, elles présentent un ou plusieurs des problèmes suivants :

- le taux de bris des conduites d'aqueduc est supérieur à 3/km/année sur une base de 5 ans;

- il y a une problématique récurrente d'eau rouge.

Un montant équivalent à 10% du contrat a été prévu pour les contingences et est inscrit au bordereau de soumission. Un montant de 55 000 \$ est prévu pour couvrir les incidences qui permettent d'éventuels travaux effectués par des tiers, tels que des analyses de laboratoire, un suivi environnemental, etc.

Un appel d'offres public a été lancé le 25 mars 2014 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 14 avril 2014, laissant ainsi un délai de 21 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces ont paru dans le journal Constructo ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Trois addenda ont été publiés.

Sur un nombre de onze preneurs de cahier des charges, cinq entrepreneurs ont déposé une soumission incluant la lettre d'autorisation de l'Autorité des Marchés Financiers et seuls quatre ont déposé une soumission conforme.

L'analyse des prix soumis révèle qu'ils sont généralement inférieurs à l'estimation en excluant la soumission la plus élevée. L'article où les baisses sont plus notables se retrouve dans les matériaux pour l'égout pluvial. L'écart entre la plus basse soumission conforme et l'estimation est de 29,34 % favorable à la Ville.

Les membres de la commission ont soulevé plusieurs questions sur le processus d'appel d'offres dans le présent dossier.

Ils ont bien compris que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro possède sa propre équipe en ingénierie, ce qui lui permet de mener sur son territoire des travaux pour le compte du Service de l'eau. Ils ont aussi apprécié la qualité des réponses aux questions soulevées.

Les membres ont cependant été étonnés de constater qu'une bonne partie de l'écart entre les prix soumis et l'estimation reposait sur une faute de frappe dans les documents d'appel d'offres. Un addenda à l'intention des soumissionnaires potentiels est venu corriger l'erreur, mais l'estimation n'a pas été revue. Pour la commission, une réflexion et un questionnement s'imposent : ne serait-il pas approprié d'ajuster l'estimation suite à l'émission d'un addenda ayant un impact certain sur les prix?

Au terme de leurs délibérations, les membres de la Commission permanente sur l'examen des contrats ont estimé avoir scrupuleusement exercé leur devoir de vigilance à l'égard du dossier présenté.

En conséquence, la commission émet le constat suivant.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les fonctionnaires de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal:

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :

- *Contrat de services professionnels de plus de 1 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et le prix du soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE143903012 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.